

Cndp Commission nationale du débat public

DÉBAT PUBLIC Center Parcs Le Rousset

VERBATIM

Atelier
Tourisme et retombées économiques
Sous-atelier « Tourisme »

Cluny, mercredi 13 mai, 18h30-21h30

Xavier BOLZE, membre de la commission nationale du débat public

Mesdames et Messieurs, nous allons commencer. Un petit rappel compte tenu des questions posées en amont. Nous avons 1h15 pour discuter de ces problèmes de tourisme. Je voudrais rappeler ensuite quelques règles : éteindre ou mettre en mode vibreur vos appareils téléphoniques, se respecter et débattre sereinement. Nous sommes ici pour débattre de l'opportunité d'un projet. Il faudra donc regarder tous les éléments pour ensuite tirer un bilan de ce qui est intéressant et de ce qui ne l'est pas.

Nous sommes dans un débat public. Certaines questions posées montrent que les personnes n'ont pas tout à fait compris sa logique. Le débat public s'inscrit dans le cadre d'une procédure qui vient très en amont. On cherche à comprendre et à trouver des arguments, à identifier des positions, non à se « compter » opposants contre partisans. Ces arguments seront exprimés à la fin du débat par un rapport que nous présenterons au maître d'ouvrage, mais il n'y aura pas d'avis. Le maître d'ouvrage prendra ensuite ses responsabilités et tranchera. Lorsque le projet aura été élaboré, une enquête publique s'ouvrira. Ce sera alors le moment de prendre position pour ou contre le projet. Les habitants seront consultés. L'administration compétente devra rendre une décision au terme de l'enquête publique. Nous sommes pour le moment au stade d'un échange d'arguments, afin d'évaluer l'opportunité. Le projet est encore informel.

Le débat public court jusqu'au 20 juillet, avec quelques réunions générales (une en inauguration, une à mi-débat, une en clôture). Nous avons souhaité que soient organisés des ateliers, comme celui-ci, pour discuter sujet par sujet. On essaiera d'entendre tout le monde et de rapporter ce que chacun pense des différents sujets.

Nous allons maintenant discuter du tourisme. Le tourisme, en soi, est un enjeu. Il s'agit d'un projet touristique, susceptible de perturber le tourisme ou les projets touristiques précédents ou au contraire d'être complémentaire. Il y a dans la salle un certain nombre de personnes en mesure de nous parler du tourisme dans notre région. Il y a notamment le Directeur de l'Agence départementale du tourisme et les responsables de Pierre & Vacances. Tout le monde peut prendre la parole. Il est 19h20. Cela signifie que nous terminerons à 20h30.

Corinne LIEVRE, membre de L'accueil paysan

Qui sont les autres acteurs du tourisme présents dans la salle ? Moi, par exemple, je fais partie de L'accueil paysan.

Xavier BOLZE

On va demander.

Un intervenant du public

Moi j'ai une agence de tourisme à (inaudible)

Une intervenante du public

J'ai une chambre d'hôte.

Une intervenante du public

Moi aussi.

Un intervenant du public

Monuments nationaux de la ville de Cluny.

Une intervenante du public

Gîtes de France.

Un intervenant du public

Monument national.

Un intervenant du public

Association des comités d'entreprise de Bourgogne.

Une intervenante du public

Office du tourisme de (inaudible)

Un intervenant du public

Également, office du tourisme entre la Grosne et le Mont Saint-Vincent, n'est-ce pas ? Entre Le Rousset et Mongiron.

Une intervenante du public

Gîte municipal.

Une intervenante du public

Service tourisme de la région.

Un intervenant du public

Chambre de commerce.

Un intervenant du public

Touroparc.

Xavier BOLZE

Bien. Je vous demanderai, lorsque vous intervenez, de vous identifier. Nous enregistrons. Ainsi, nous pourrons constituer un verbatim. Il est vraiment utile de pouvoir identifier les personnes pour rendre clairement compte de nos débats. Bien sûr, ceux qui le souhaitent peuvent rester anonymes.

J'ai repéré un certain nombre de questions évoquées tout à l'heure dans la grande salle. Lorsque nous nous retrouverons à 20h30 dans la salle on fera une mise en commun avec l'autre atelier, de façon que l'on ait à peu près les arguments que l'on souhaitait entendre, les idées, les réflexions des uns et des autres.

La première question porte sur le tourisme. Le Maire de Cluny nous a fait une remarque : « Tourisme, c'est un pléonasme, parce que qui dit tourisme dit retombées économiques. Par contre, toutes les retombées économiques ne sont pas touristiques ». C'est à discuter. J'ai noté également que l'on souhaitait connaître la cohérence avec les différents schémas et orientations touristiques du territoire. On nous a posé la question du débat, je viens d'essayer d'apporter quelques réponses. On nous a demandé si tout cela était d'intérêt général ou d'intérêt privé. On a parlé des handicaps, des documents et de la cartographie (le document que nous vous avons donné), on a évoqué le tourisme responsable des études de l'ADEME... Voilà à peu près toutes les questions qui ont été posées tout à l'heure.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous me permettez, je vais sortir peut-être de mon rôle de rapporteur. Je voudrais que l'on passe quelques minutes sur cette première question : le tourisme, ce n'est pas seulement implanter quelque chose, c'est créer du lien social. C'est une question de fond : qu'attend-on du tourisme ?

On peut aborder de manière globale ce qu'est le tourisme. On abordera ensuite les problèmes spécifiques de clientèle (que vise-t-on ? Que reçoit-on ?), de territoire (Quel est le territoire concerné ? À qui s'adresse-t-on ?).

Un intervenant du public

Je suis citoyen à Mont-Saint-Vincent. J'ai 40 ans d'éducation nationale. Il me reste 18 ans après ma retraite... Je suis allé voir Claude RAY pour avoir une explication du mot. On parle beaucoup de tourisme à propos de Center Parcs et j'ai l'impression que Central Parcs ce n'est pas du tourisme. J'ai été accompagnateur de voyage à partir du jour où je suis parti à la retraite pour l'association Arts et vie. J'ai fait une cinquantaine d'accompagnements à travers le monde. Je n'ai jamais rencontré un groupe de Center Parcs. Je me suis posé la question : est-ce que ce sont des touristes ou est-ce que ce sont des gens en villégiature ? Cela induit beaucoup de phénomènes.

Un intervenant du public

Je pense qu'il est important de savoir de quoi on parle. Je précise que je suis ici au nom d'une personne qui a fait un travail de 3^{ème} cycle sur la question du patrimoine et de la patrimonialisation. Il sera en effet très intéressant de dire s'il s'agit ou non de tourisme. À mon avis, il s'agit d'une activité de loisir. Il faut distinguer activité de loisir et loisir en général, voir là où ces deux notions se chevauchent, se rejoignent et se contredisent. ?).

Un intervenant du public, membre des monuments nationaux

Habituellement, conformément au Code du tourisme, le tourisme est un secteur d'activité qui concerne les personnes qui quittent leur foyer pour réaliser une activité à l'extérieur en dormant ailleurs que chez eux. En l'espèce, il s'agit d'un lieu où on va dormir pour effectuer des activités. On est donc dans une activité touristique. Il s'agit de tourisme familial. Il existe également le tourisme d'affaires, le tourisme religieux (cf. pèlerinage à la Mecque), le tourisme vert (à la campagne), le tourisme urbain (à la ville)...

Un intervenant du public

Effectivement, c'est la vraie définition sur Internet. Par contre, l'origine du tourisme, en France, est lié essentiellement au Front populaire. C'est important de faire de l'histoire. L'idée, à l'époque, était d'amener les gens à pouvoir profiter de loisirs, d'évasions, etc. Là, on est sur un financement public. Il y a le « tourisme marchand » et le « tourisme non marchand? » soutenu par l'argent public. À partir du moment où il y a de l'argent public, je pense qu'il faut savoir si on est bien dans un tourisme d'intérêt visant l'instruction ou d'un tourisme...

Xavier BOLZE

Vous distinguez le tourisme mercantile et le tourisme financé par l'argent public ?

Un intervenant du public

En général, l'argent public finance là où il y a un intérêt d'éducation, d'apprentissage...

Xavier BOLZE

Quelqu'un veut rebondir là-dessus?

Un intervenant du public

Je ne vais pas rebondir. J'écoute ce que vous dites. Quels que soient les mots que vous allez mettre, cela ne va pas changer la façon dont les gens vont aller à Center Parcs... Pour savoir cela, encore faut-il avoir été dans un Center Parcs. C'est mon cas. Je suis dans au moins 7 endroits différents. Je me représente, je suis le directeur de Touroparc. La vérité, c'est que Center Parcs est une activité de loisirs, un lieu où on va en vacances pendant 3, 4, 7 jours. On y va pour se reposer, pour découvrir un endroit. On sort du Center Parcs. On découvre une région. Mais on y va surtout pour l'endroit. L'endroit est fait pour qu'on y vive. Vous pouvez tout à fait y être allé sans en être sorti et en même temps en ayant été dépaysé. Ce que je voudrais juste dire par là, par rapport à tout ce que

j'ai entendu, c'est que dans ces endroits on met malgré tout en contact des gens dont la plupart vivent dans des milieux hyper-urbains dans des secteurs environnementaux très ouverts. Par ce biais-là, on permet à ces gens de découvrir des choses qu'ils ne connaissent plus. J'ai pleinement conscience de l'impact environnemental que peut avoir ce type d'activité, mais d'un autre côté, en toute sincérité, je pense que ce type d'endroit est beaucoup plus enrichissant pour l'ensemble de la collectivité sociale française, voire européenne, que le fait de laisser les gens aller s'entasser les uns sur les autres au bord de la méditerranée ou de l'océan.

Corinne LIEVRE, membre d'Accueil paysan

Notre géographie nous met à l'abri d'entasser des gens au bord de la mer ici, ce n'est donc pas le problème que nous avons ici à résoudre...

Un intervenant du public (réponse de l'intervenant précédent)

Ce que je voulais dire, c'est qu'il ne faut pas s'en tenir à une présentation locale du projet. Il faut raisonner de façon un peu plus collective. Mais je suis tout à fait d'accord avec vous. Le projet pose beaucoup de questions au niveau local.

Une intervenante du public, membre d'Accueil paysan

Pour moi, l'aspect culturel est essentiel. Je fais partie d'Accueil paysan et je regrette qu'autant d'argent public puisse être alloué à un projet tel que celui-ci, de tourisme artificiel, car c'est bien évidemment au détriment de la valorisation d'autres aspects de notre territoire. Ce qui fait notre richesse, c'est notre territoire bourguignon, ce sont les gens qui y habitent, c'est la diversité et l'étendue de notre territoire. Je ne comprends donc pas comment il est possible que soudainement les élus se soient laissés absorber par des miroirs aux alouettes, au lieu de considérer ce qui fait leur richesse et la nôtre : notre territoire, l'accueil ouvert et le fait que nos touristes en Bourgogne apprécient que l'on ne les regarde pas comme des consommateurs. Bien évidemment, comme tout le monde, ils consomment, mais le touriste bourguignon apprécie de ne pas être reçu comme un consommateur.

Une intervenante du public

Madame, il faudrait que vous précisiez quelque chose. Vous vous êtes demandé pour quelle raison il y avait autant d'argent public. Cela veut-il dire que si ce projet se faisant sans argent public, vous le trouveriez acceptable ?

Une intervenante du public, membre d'Accueil paysan

Effectivement, ce qui motive à intervenir c'est la problématique de l'argent public. Que Pierre & Vacances veuille créer trois Center Parcs à proximité, sur la même zone de chalandise, qui va être collée dans quelques années, peu m'importe, mais que ce soit fait avec notre argent, cela me pose un problème.

Xavier BOLZE

Il me semble que Pierre & Vacances pourrait intervenir à ce moment du débat.

Vincent POTTIN, Directeur du développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Bonjour, je m'occupe des opérations et des relations avec les acteurs du tourisme, de l'intégration territoriale sur toute la partie exploitation.

Beaucoup de choses ont été dites qui sont vraies. Je rejoins ce qu'a dit le représentant d'Europarc ainsi que la représentante d'Accueil paysan, lorsqu'elle parlait de découverte culturelle et d'accès à la diversité. Center Parcs a été créé en 1968 par Piet Derksen. Il y a aujourd'hui une vingtaine de sites en Europe. On n'a pas cessé, depuis 1968, d'évoluer. Je vais vous donner une analyse qui montre que les demandes de nos clients et de la population française évoluent en termes de tourisme ou d'atteinte. Je vais parler en particulier du court séjour et de notre clientèle Center Parcs. Nous sommes les leaders du court séjour. On vient du lundi à 15h au vendredi à 10h ou du vendredi à 15 jusqu'au lundi à 10h. En 2006, on a interrogé un certain nombre de Français, qu'ils soient clients ou non. Généralement, ce sont des panels de 2 500 personnes. La dernière enquête a été réalisée en 2015. Je vais comparer les résultats obtenus à ceux de 2006. La question suivante a été posée : quelle est l'évolution de la

motivation de votre visite et les activités attendues lorsque vous venez chez Center Parcs ? En 2006, les 4 attentes principales étaient : l'espace aquatique, les activités intérieures et extérieures (cf. vélos, bowling...), les activités pour les enfants, le spa et la détente. En 2015, les 4 attentes principales sont : l'espace aquatique, les excursions et la découverte de la région (même pas citée en 2006), le spa et la détente et les activités intérieures et extérieures. Il est certain que pour ce projet au Rousset, l'ouverture vers l'extérieur n'est pas une volonté de Center Parcs ou la vôtre, mais celle de nos clients. Nous allons y répondre, comme on y répond déjà dans la Vienne et en Moselle aujourd'hui. Pierre & Vacances s'adapte aux attentes de ses consommateurs et des Français en particulier.

Un intervenant du public

Cette étude 2015 figure sur votre site ?

Vincent POTTIN, Pierre & Vacances

Non, je ne suis pas sûr que l'on puisse la publier en l'état.

Un intervenant du public

Alors pourquoi en parlez-vous?

Vincent POTTIN, Pierre & Vacances

On pourrait tout à fait poster la synthèse, mais sans doute pas l'étude dans sa forme exhaustive, qui est assez indigeste.

Un intervenant du public

Il est important de pouvoir disposer de l'étude dans ses deux versions.

Une intervenante du public

Vous nous parlez d'un ordre de priorité dans les attentes de vos clients. Est-il possible de nous communiquer des données chiffrées ? Si 90 % des gens répondent à l'espace aquatique seulement 1 % à la découverte de la région, ce n'est pas significatif...

Xavier BOLZE

L'étude va être publiée.

Un intervenant du public

Je ne vois pas pourquoi vous posez différents types de tourisme, comme si les uns étaient incompatibles avec les autres. À ce titre-là, on a peut-être une opportunité d'accueillir plus de gens dans notre région grâce à Center Parcs. Cela peut constituer une opportunité supplémentaire pour faire de l'accueil, y compris culturel.

Un intervenant du public

L'étude doit être publiée complètement ou ne pas être publiée du tout. Il faut connaître la méthodologie, au risque sinon qu'elle ne soit pas interprétable.

Xavier BOLZE

On a dit que le document sera publié en entier.

Un intervenant du public (le même que précédemment)

Il apparaît qu'il ne s'agit pas d'études prospectives. En réalité, ce sont des études rétrospectives, à plus ou moins brève échéance. Ne craignez-vous pas que l'on risque de mettre en place un projet censé, pour atteindre un certain niveau de rentabilité, s'inscrire dans la durée (20-30 ans), qui sera pourtant totalement périmé 5 ans après, d'autant plus lorsque les problématiques employées pour inciter les gens à y venir sont en pleine évolution (cf. rapport à la nature, etc.) ?

Une intervenante du public

J'aurais voulu poser une question aux élus du département et de la région : sur quelles études se sont-ils appuyés pour signer un protocole d'accord ? Elle espère qu'il ne s'agit pas de l'étude de marché publiée sur le site de la CNDP, notamment car la carte comporte un tas d'erreurs et n'est pas ciblée sur la clientèle attendue au Center Parcs du Rousset (cf. familles avec jeunes enfants). Dans l'enquête clients Moselle que j'ai consultée, il n'est fait aucune corrélation entre le nombre de nuitées et le nombre de sorties (information très importante, qu'il convient de communiquer avant le vote des élus).

Vincent POTTIN, Directeur de développement Pierre & Vacances Center Parcs France

L'étude n'est pas faite pour le Rousset. Elle est faite pour Center Parcs Europe, dans le but de continuer à faire évoluer en Europe et peut-être même ailleurs notre concept Center Parcs. Depuis 40 ans, il ne cesse d'évoluer pour être en phase avec les attentes de nos consommateurs.

Une intervenante du public

Quelles études, alors, vont être transmises aux élus afin qu'ils puissent décider en connaissance de cause ? Autre corrélation que je n'ai pas trouvée : entre le nombre de sorties et l'âge des enfants. Il est dit dans l'enquête que les gens sortent essentiellement pour le commerce (42,4 %). 56,4 % vont vers la grande distribution et 5 % vers les marchés locaux. Les retombées pour la population locale commerçant sont donc très faibles. Je voudrais savoir sur quelles études indépendantes les études se sont appuyées pour signer leur protocole d'accord.

Xavier BOLZE

On va leur demander.

Une intervenante du public (la même que précédemment)

À propos de l'étude du cabinet Utopie, je fais remarquer que Mme BALMIN, Responsable du développement durable Groupe chez Pierre & Vacances.a été salariée de ce cabinet et a écrit un livre avec sa co-fondatrice. On peut donc douter du caractère indépendant de l'étude.

Une intervenante du public, propriétaire de chambres d'hôtes

La première page éditoriale de l'étude de l'état du tourisme en Moselle de 2014 est accompagnée d'une photo du Center Parcs. C'est caricatural. Il conviendra de parler de la stratégie de commercialisation, de publicité touristique. Par ailleurs, lorsque s'il existe une corrélation entre projet touristique et économie, elle n'est pas forcément positive. Ainsi, le contribuable de son lieu de résidence continue de payer la rénovation d'un château dont l'activité ne fonctionne pas.

Xavier BOLZE

Votre question vise à savoir si les clients de Center Parcs se rendront sur le territoire, s'il y aura des retombées économiques pour le territoire.

Une intervenante du public, agence (inaudible) Cluny

J'ai deux questions à poser à Pierre & Vacances : quel est le nombre de personnes estimées en séjour au Rousset annuellement ? Quel est le mode de transport privilégié par les clients de Center Parcs (voiture, train) ?

On est en train de parler de la notion de tourisme en général. Je vous propose de voir dans un 2^{ème} temps les questions liées à l'organisation des clients.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Si vous permettez, on ne va pas refaire le débat d'hier. La question que vous venez de poser Madame vise à savoir si ce projet Center Parcs, s'il venait à être réalisé, servira en quelque sorte de tête de pont pour le tourisme dans le département. C'est une question à laquelle il faut répondre. Le moment est venu, je pense, que Régis LAVINA nous présente l'existant, ce qui est prévu et comment cela s'inscrit dans une stratégie départementale.

Une intervenante du public, agence (inaudible)Cluny

Ma question visait simplement à connaître la proportion de personnes que l'on accueillera sur notre territoire afin d'identifier un peu mieux les retombées économiques.

Xavier BOLZE

On a bien compris. On va demander aux représentants du tourisme de s'exprimer. Je formule une remarque : ne vous demandez pas combien de personnes vont venir, mais est-ce qu'il est possible que ces personnes sortent du Center Parcs. Je vous propose à présent de laisser s'exprimer les représentants du tourisme du département.

Une intervenante du public

S'il vous plaît Monsieur, je me présente, Monique (inaudible) j'ai travaillé 20 ans dans le tourisme et dans les agences de voyages. J'emmenais les gens dans ce type de structures. Sur 50 personnes à peu près, on avait des excursions à peu près tous les jours ou tous les jours et demi. Il m'est arrivé, certains séjours, de partir toute seule avec le chauffeur pendant une semaine pour réaliser les excursions, parce que personne n'était intéressé. Je me suis arrêté de travailler en 2002. Pour les gens d'ici, c'est un sujet capital.

Xavier BOLZE

Monsieur LAVINA?

Régis LAVINA

Je me présente. Je m'appelle Régis LAVINA. Je suis Directeur de l'Agence départementale du tourisme. Je viens d'un département limitrophe où j'ai pu travailler sur la création de deux parcs naturels régionaux. Je suis donc très sensible à la dimension écologique. C'était assez drôle d'ailleurs, puisque dans ce même type de débat, c'était plutôt même les agriculteurs qui se demandaient comment, avec un parc naturel régional, ils allaient pouvoir continuer à gérer leurs activités. Ils en étaient presque à demander, à l'inverse, que la nature ne soit pas trop protégée. Tout dépend à chaque fois de quel côté on se place.

Support PowerPoint projeté à l'écran.

J'ai préparé quelques diapositives pour vous montrer quel est le poids du tourisme en Saône-et-Loire. Je vous expliquerai ensuite comment on arrive à se positionner dans le département sur le court séjour à la campagne. C'est un territoire d'excellence pour cela. Il existe un certain nombre de départements verts en France. Il faut arriver à être visible.

Vous pourrez retrouver tous les chiffres que je vous présente sur Internet.

Il y a en Saône-et-Loire 140 000 lits touristiques, dont 80 % sont non marchands. Cela veut dit dire que l'on se trouve dans un département qui ne fait pas partie des grands départements touristiques. Il y a 400 millions d'euros de retombées. La Saône-et-Loire représente 1/3 des nuitées touristiques de la Bourgogne. Nous nous situons à la 47^{ème} place en termes de nuitées.

Une intervenante du public

Comment estimez-vous les « nuitées non marchandes » ?

Régis LAVINA

C'est une très bonne question. Il faudrait la poser à l'INSEE. Je pense qu'il doit y avoir des statistiques de fréquentation des résidences secondaires...

Une intervenante du public

Si c'est vrai. C'est un très bon créneau pour nous. Ce peut être une bonne zone de tourisme résidentiel, alors que l'on a plus de 20 000 habitations non utilisées en Saône-et-Loire... Au lieu d'être logé sur le tourisme artificiel, on pourrait être logé sur le tourisme non marchand.

Régis LAVINA

Je poursuis la présentation. 36 % des nuitées marchandes sont étrangères. Je vous rappelle que nous avons deux grands sites de France : Bibracte et Solutré. On recense 250 églises romanes, etc. Je vous laisse prendre connaissance de tous ces chiffres. La Saône-et-Loire est particulièrement riche. C'est ce qui fait la force de ce département. On recense 35 AOC. C'est un des premiers départements de France en matière d'artisanat d'art. S'y déroulent des évènements incontournables (le premier d'entre eux étant le Festival de Chalons dans la rue). On compte deux gares TGV et des autoroutes. La Saône-et-Loire arrive au 32^{ème} rang, au 20^{ème} rang pour la sécurité, 57^{ème} rang pour la santé des habitants.

S'agissant de la répartition des lits marchands, il y a 1/3 d'hôtels, 1/3 de campings, 1/3 pour le restant. Au titre du bilan de la fréquentation touristique, on note 2 millions de nuitées (sachant que ne sont inclus que les campings, les hôtels et les gîtes). Les nuitées ont lieu principalement en hôtels. La durée moyenne des séjours est de 1,3 nuit en hôtels, principalement le long de l'axe Nord-Sud.

Une intervenante du public

On peut noter que les séjours sont plus longs dans les gîtes, ce qui va dans le sens de la politique que veulent développer le département et la région.

Régis LAVINA

On peut noter que le taux de fréquentation des vélos routes est en progression régulière, les voies navigables connaissant une légère diminution (du principalement à la météo). En ce qui concerne les chiffres de fréquentation sur les grandes destinations, on constate que Touroparc est le premier site privé fréquenté.

Vous avez ensuite les chiffres relatifs aux festivals.

Une intervenante du public

Il faut savoir que les théâtres et les festivals ont vu leurs subventions être drastiquement réduites. Ainsi, le Spectacle vivant de Lorient est aujourd'hui directement financé par la population. On réduit les subventions pour ensuite aller donner à des entreprises comme Center Parcs...

Régis LAVINA

Quelques dernières informations : la Bourgogne a été retenue par le ministère du Tourisme pour faire partie des 11 régions prioritaires à fort potentiel touristique. On peut tous être fiers de vivre dans un département retenu à ce titre. Nous travaillons avec la région Bourgognes sur trois territoires d'excellence partagés sur les quatre départements : les vignobles, les rivages et le Morvan. Plus particulièrement sur les filières suivantes : la gastronomie, le patrimoine et l'itinérance.

Grande ambition de la Bourgogne : devenir une référence digitale en matière de tourisme. La région a ici un retard important. La Bourgogne doit gagner deux places au classement des destinations françaises.

Une intervenante du public

Que veut-on dire par « devenir une référence digitale » ?

Régis LAVINA

Que tous les liens qui permettent de réserver et de prendre connaissance touristiquement, via tous les moyens numériques mis à disposition, soient meilleurs. Vous connaissez bien la guerre féroce qui se joue sur la toile pour être présent et être visible...

Une intervenante du public

Certes, mais effectuer des réservations lorsque l'on se trouve dans une zone non couverte est impossible. Il n'y a pas le haut débit partout.

Régis LAVINA

C'est un vrai problème. Je ne prends parti pour personne, mais Center Parcs vous emmènera le haut débit dans les alentours...

Une intervenante du public

On voit que la Bourgogne et la Saône-et-Loire ont d'immenses atouts. Mais nous ne sommes pas un département touristique. Cela signifie que nous ne disposons pas aujourd'hui de l'outil pour avoir plus de touristes. J'ai le sentiment qu'il y a ici des gens qui veulent vivre de la rente. Ils ont leur petite situation tranquille et ils ne veulent surtout pas qu'arrivent d'autres formes de tourisme, qui pourtant leur seraient également bénéfiques. Car si un Center Parcs s'installe, il y aura indirectement de la publicité sur Internet pour le département. On sait tous ce qu'il faut pour faire un tourisme culturel dans le plus large sens du terme. On a ici un outil pour faire de ce département un vrai département touristique. Chacun doit s'y mettre. Je remercie l'organisateur de ce débat. Car je pense que si chacun y met du sien, on doit pouvoir faire des choses constructives, dans l'intérêt de tous. Dites-vous bien que les élus ont une forme de légitimité. Ils ont été choisis par leurs électeurs. Ils sont en contact permanent avec la réalité du terrain. Ils sont aussi conscients que l'argent qu'ils dépensent ne leur appartient pas. Ce projet est aussi une grande chance en termes d'emploi pour le territoire.

Xavier BOLZE

Je vous propose, à ce stade du débat, de discuter sur vos propositions en matière de retombées touristiques : Quelles sont les alternatives au projet présenté ? Comment faire pour ce projet de développement ? etc.

Eric DAILLIE

Si on oppose le tourisme de territoire à un tourisme de parc d'attractions, on nous répond qu'il faut les deux. Je ne souscris pas à cette idée. Pas si ce tourisme de masse impacte négativement la qualité de vie, l'environnement et le patrimoine paysager et nuit au tourisme de territoire qui se développe lentement, mais durablement. Dans son étude sur l'écotourisme, Luce Proulx, chercheuse au département d'étude urbaine et touristique à l'Université du Québec, parle du tourisme de masse versus l'écotourisme en ces termes : « La forte présence de ces populations passagères a comme effet d'affaiblir le tissu social de la communauté et d'affecter le sentiment d'appartenance. Ce tourisme est donc devenu une activité qui néglige l'essence même de la rencontre devant être basée sur l'hospitalité traditionnelle définie par une certaine réciprocité, protection et obligation mutuelle entre visiteurs et visiteurs, la convivialité, les contacts désirés et des rapports interpersonnels. Dans le contexte actuel du tourisme de masse, le caractère éphémère du contact qui explique entre autres l'existence de ces relations dépourvues de sens profond préfigure la condition d'"étrangeté" suggérée par Nash. Selon cet auteur, la population locale voit le touriste comme un étranger parmi tant d'autres qui ne fait que séjourner temporairement et ne partage pas le même sentiment d'attachement au lieu ».

Bien, merci. On comprend...

Eric DAILLIE

Je n'ai pas terminé. N'interrompez pas ceux qui essayent de s'exprimer...

Xavier BOLZE

On est nombreux... Vous pouvez aussi vous exprimer par écrit.

Eric DAILLIE

Je ne peux pas m'exprimer ? Nous avons eu une présentation d'un quart d'heure et je ne peux pas m'exprimer plus de deux minutes !?

Xavier BOLZE

Je vous en prie. Continuez.

Eric DAILLIE

On oppose donc à ce tourisme de masse l'écotourisme : une expérience communautaire, qui planifie et facilite la rencontre...

Une intervenante dans le public

Pouvez-vous définir ce que vous entendez par « écotourisme » ?

Eric DAILLIE

C'est ce que je suis en train de faire.

Une intervenante dans le public

Vous la caractérisez, mais vous ne la définissez pas.

Eric DAILLIE

On ne peut pas définir cela en deux mots. C'est une notion trop complexe. Une expérience communautaire, c'està-dire, qui planifie et facilite la rencontre, l'échange sous diverses formes avec la population locale. Afin de mieux comprendre comment elle s'est développée en relation avec la nature en place, comment son bien-être à long terme repose sur la conservation des lieux et du patrimoine. N'est-ce pas ce que l'on convoite que de réduire l'effet de contact superficiel, de l'étrangeté de la bulle sociale et d'accentuer l'ouverture à l'autre, manifestation du concept de développement durable...

Xavier BOLZE

Monsieur, je suis obligé de vous interrompre. On a compris vos thèses. Je vous propose de nous donner le document. Et je vais donner la parole à d'autres personnes. Vous nous donnez votre avis, mais...

Eric DAILLIE Ce n'est pas mon avis, monsieur! C'est l'avis d'un expert.

Xavier BOLZE

Si on passe en revue toute la bibliographie parue sur le sujet, on en a pour des semaines...

Eric DAILLIE Vous m'avez interrompu après trois minutes monsieur.

Justement, on n'a pas plus de trois minutes par personne. Madame...

Une intervenant dans le public

L'Agence de tourisme de Saône-et-Loire a fait un appel à projets qui se termine en juillet 2015. Peut-on avoir connaissance des projets déposés, pour nous aider dans le choix des alternatives ?

Régis LAVINA

C'est confidentiel. On ne peut pas les communiquer.

Une intervenante

Mais on nous demande en une soirée de résoudre un problème et de faire des propositions alternatives...

Régis LAVINA

L'année dernière, le Conseil général a subventionné des gîtes, etc.

Une intervenante dans le public

Il y a un point qui n'a jamais été soulevé : les gens sont libres de faire ce qu'ils veulent pendant leurs vacances. Pour ma part, je n'irai pas passer des vacances dans un Center Parcs, mais je suis favorable au projet. Je préfère les vacances à la campagne, mais si les gens venant de grands centres urbains ont envie d'aller dans un Center Parcs, libre à eux.

Jean-Luc FONTERAY, conseiller départemental du canton de Cluny

Bonjour, Jean-Luc Fonteray. Je suis conseiller départemental du canton de Cluny, ex-conseiller général dudit canton et membre de la majorité qui a permis à ce projet d'avancer. Je pense qu'il y a lieu, dans cet atelier, de considérer la question de la complémentarité en envisageant les multiples richesses dont dispose notre département et ses lacunes et ses marges de progrès. Chacun doit pouvoir identifier ce qu'il convient d'exploiter pour créer une nouvelle dynamique, une synergie, voire d'identifier des effets pervers liés à l'installation d'une telle infrastructure, qui, quoi qu'on en dise, complètera l'existant. Il serait intéressant de mettre en exergue ces complémentarités. J'estime qu'il ne faut pas opposer l'existant à ce qui pourrait être mis en place. Il s'agit de se donner les moyens de développer une spirale positive, de façon à ce qu'un client du Center Parcs, quel que soit son profil, qu'il vienne l'automne, l'hiver, le printemps ou l'été, puisse s'intéresser au département et y revienne peut-être dans un autre cadre (chambre d'hôtes, camping, etc.). On doit travailler sur les synergies à mettre en place ainsi que sur les nuisances bien entendu, car il y en a sans aucun doute.

Une intervenante dans le public

Par rapport à la question de la valorisation de l'existant, il est indéniable que nous avons des atouts. D'un point de vue méthodologique, sur les sites les plus visités en Saône-et-Loire, il serait intéressant d'étudier avec les maires de certaines communes quels équipements manquent aux communes afin de pouvoir renforcer le potentiel de visiteurs. On constate parfois des carences en offres d'hébergement ou en offres de restauration. Il pourrait être possible d'attirer davantage de touristes et de générer des retombées économiques. Il est difficile pour certains maires ruraux de prendre en chose tout cela. La réalisation d'un diagnostic, à partir des sites les plus visités de France, sur les équipements de Saône-et-Loire, pourrait donc être opportune. On pourrait s'appuyer sur les 3 priorités de la région Bourgogne en matière de logistique. Il y a notamment un potentiel très important sur la priorité relative à la route des vins.

Xavier BOLZE

Madame, juste une précision. Vous vous situez plutôt en disant « il faut développer d'autres projets » à côté du Center Parcs ? Vous vous opposez au projet au Center Parcs ?

Une intervenante dans le public (même personne que précédemment)

Je veux dire qu'il existe certaines communes qui ont la volonté de développer de l'hôtellerie ou de la restauration (même seulement saisonnière), mais elles n'en ont pas les moyens. On a un potentiel. A-t-on cherché à le valoriser ? Il y a sans doute une demande. Et il serait aussi intéressant que les élus régionaux ou départementaux travaillent dans la concertation, réalisent un diagnostic territorial.

Xavier BOLZE

Est-ce qu'un élu présent dans la salle pourrait nous dire si les sommes actuellement affectées à l'aide ou à l'investissement Center Parcs sont retirées d'autres projets ou sont potentiellement pénalisants pour d'autres projets ?

Gérald GORDAT, conseiller régional

J'ai déjà répondu hier à cette question. Aujourd'hui, la région, et je pense que le département est dans la même situation, n'arrive pas à dépenser l'ensemble de son budget d'investissement en faveur des aides aux projets. Il n'y a pas de projets viables présentés. C'est en partie lié au contexte économique. Notre rôle est de développer le territoire, de favoriser le développement économique. Ce développement économique permettra d'assurer un certain nombre de rentrées (fiscales, etc.), de créer des emplois, de développer la consommation sur le territoire. Les collectivités travaillent en ce sens, car le développement économique est ce qui permet de « faire tourner la machine » et au territoire de se développer.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Y a-t-il des aides pour la modernisation de l'hôtellerie ?

Gérald GORDAT, conseiller régional

Oui.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il n'y a pas de demandes?

Gérald GORDAT, conseiller régional

Si. Il y en a.

Une intervenante dans le public (élue)

Pour répondre à Madame sur les équipements dans les communes rurales ou plus urbaines, il faut savoir que depuis 2011, au niveau du département, 19 hôtels ont fermé par manque de fréquentation. Avant de réaliser des équipements, encore faut-il s'assurer en amont que le besoin est là, que la fréquentation est suffisante.

Un intervenant dans le public, Vice-président de la Communauté de commune du Charolais

Je peux compléter si vous le voulez sur l'hôtellerie. Aujourd'hui, un hôtelier, porteur de projet, a un projet d'un hôtel de 50 chambres. Nous avons dans cette zone un déficit d'hôtellerie. L'hôtel, en l'état actuel, n'est pas viable aujourd'hui, car il n'y a pas assez de demandes. Le critère qui lui permettra de faire son choix, c'est l'implantation ou non du Center Parcs, car il sait très bien qu'il aura, à proximité du parc, des retombées sur les nuitées. Des gens arriveront la veille et voudront dormir. Ils vont partir visiter le territoire et prendre une nuit pour pouvoir repartir le lendemain matin. Le projet de Center Parcs doit donc aussi permettre de développer l'hôtellerie.

Une intervenante dans le public

Je voudrais revenir sur la problématique d'Internet. On sait tous, dans les petites communes, que l'on a du mal à avoir l'ADSL. Il est certain qu'un grand groupe, comme Center Parcs, a des moyens informatiques qui lui permettent facilement d'être contacté. Le petit gîte dans le fin fond de la campagne a aussi un déficit de clients parce que personne n'arrive à le contacter. J'aimerais bien que le département fasse un effort pour que tous les sites existant aujourd'hui, concernés par le tourisme, puissent être à égalité au niveau des réservations.

Un intervenant dans le public (élu)

Une réponse du Conseil général (devenu Conseil départemental) : vous avez dû être mal visités par les candidats au mois de mars, parce que ceux de la majorité au moins ont dû vous parler du plan de déploiement de très haut débit dans l'ensemble du département. La première phase est lancée jusqu'à 2020, la seconde jusqu'à 2022. Cela veut dire que tous les foyers de Saône-et-Loire seront couverts par le très haut débit. Le très haut débit, c'est la fibre optique. Arrêtons donc de dire que la Saône-et-Loire sera mal desservie, car le projet a été lancé. Le financement de la première phase (162 millions d'euros) est programmé.

Un intervenant dans le public

J'aimerais aussi, on n'en a pas parlé ce soir, qu'on imagine le potentiel de développement de notre clientèle traditionnelle, y compris pour un tourisme patrimonial, à partir de cette nouvelle clientèle. Car il s'agit a priori de gens qui ont des enfants, des personnes donc plutôt jeunes, qui viennent aujourd'hui dans un endroit très organisé pour les recevoir, mais qui demain seront peut-être des touristes patrimoniaux. Là, je crois que l'on a tout intérêt à travailler notre accueil, pour être bien en place pour les recevoir.

Une intervenante dans le public

Je crois que l'heure est passée. Je vais demander à Pierre & Vacances de s'exprimer...

Une intervenante dans le public

Excusez-moi, je voudrais citer une phrase de la synthèse de Pierre & Vacances : « Nos domaines sont conçus pour satisfaire une forte demande tout en limitant l'impact environnemental en évitant le mitage des hébergements touristiques sur ce territoire ». Le « mitage », c'est nous avec nos chambres d'hôtes...

Xavier BOLZE

Non, ce n'est pas ainsi qu'il faut comprendre ces propos.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il y a un point qui est abordé dans le document du maître d'ouvrage : les possibilités d'accès à l'équipement aquamundo pour des personnes extérieures, c'est-à-dire des personnes logeant dans des chambres d'hôtes, des résidents, des habitants, etc. Mais j'aimerais que Pierre & Vacances s'exprime là-dessus. Car cette possibilité peut constituer un facteur d'attractivité supplémentaire. Est-ce possible ? À quelles conditions ? Comment ?

Xavier BOLZE

Je vais vous demander de dire un peu ce que vous retenez des échanges que l'on vient d'avoir.

Vincent POTTIN, Directeur développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Je retiens la notion de « logique patrimoniale. Center Parcs s'adresse principalement à des familles, des familles de plus en plus nombreuses (4,2 personnes en moyenne). Aujourd'hui, on a des demandes de plus en plus importantes de familles qui sont parfois recomposées, qui se retrouvent chez nous sur des sites (à 8, 10, 12 personnes).

Deuxième point : je voudrais vous rassurer sur l'évolution des chambres d'hôtes, des gîtes ruraux. Par exemple, en ce qui concerne la Moselle (parc ouvert en 2010), le nombre de propriétaires de chambres d'hôtes est passé de 14 en 2009 à 36 en 2014, les logements locatifs, meublés, labellisés, classés, non classés, sont passés de 77 à 144. Les hameaux de gîte sont stables.

Une intervenante dans le public

Il existe une étude qui montre à l'inverse qu'il y a une diminution des résidences touristiques... Il faudrait nous montrer votre étude.

Vincent POTTIN, Directeur développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Ce ne sont pas chiffres, ce sont les chiffres des comités départementaux de l'Eure et de la Moselle.

Une intervenante dans le public

Ceci dit, ce sont des chiffres à prendre avec précaution, parce qu'il n'est pas directement établi qu'il y a un lien de causalité entre l'augmentation et le Center Parcs.

<u>Une intervenante dans le public (même personne que précédemment – avant intervention du représentant de Pierre & Vacances)</u>

Je vous ferais remarquer qu'il y avait 6 résidences touristiques en 2010 en Moselle, il n'y a en plus que 3 en 2013 (y compris Center Parcs). Cela signifie que 4 résidences touristiques ont disparu.

Vincent POTTIN, Directeur développement Pierre & Vacances Center Parcs France

Mais on parlait des chambres d'hôtes et des gîtes ruraux sur les zones d'implantation à une quarantaine de kilomètres autour du Center Parcs...

Une intervenante dans le public

Je voudrais parler d'un autre site sur lequel on travaille : le site du Jura. Effectivement, un site très important a fermé dans cette zone : le site de L'Amoura. Mais cela n'a rien à voir avec Center Parcs. Le site a fermé, parce que les investisseurs se sont désengagés, il faudrait faire un programme de modernisation gigantesque. Là aussi, il faut créer les liens de causalité dans les deux sens.

Une intervenante dans le public

Je voudrais parler des zones de chalandise. On est sur la même zone de chalandise que Poligny ,Roybon?

<u>Vincent POTTIN, Directeur développement Pierre & Vacances Center Parcs France</u> Non. Ce n'est pas la même zone de chalandise. On est sur une zone de chalandise de 8,5 millions de personnes. Cela ne couvre pas Roybon. Cela couvre le nord de la région lyonnaise et le sud de Paris. Le sud de Lyon n'est pas concerné.

Par ailleurs, j'ai plein d'exemples sur le fait que des partenaires se mettent en place avec les acteurs du tourisme, les acteurs des activités de loisir à proximité directe, les acteurs des filières courtes du terroir, les restaurateurs et les hôteliers. On en a un peu parlé avec Régis LAVINA. Certains d'entre vous ayant par exemple visité la Moselle, où il y a le Parc naturel de Sainte-Croix en Moselle, pourront faire des liens. Ce parc naturel faisait 220 000 entrées à l'année avant notre arrivée. Aujourd'hui, on compte de 260 000 entrées par an. Ce n'est pas seulement dû à Center Parcs. C'est aussi, parce que des logements « insolites » ont été créés avec notre arrivée (cf. logements troglodytes, cabanes dans les arbres...). Et on a établi un partenariat. Il y a le brame du cerf à l'automne. On propose directement à tous nos clients de Center Parcs de pouvoir aller vivre cette expérience au parc de Sainte-Croix. C'est un exemple parmi tant d'autres. Ce qui sera fait avec les partenaires du tourisme et avec vous, c'est trouver, pour votre belle région, les liens susceptibles d'être mis en œuvre pour que nos clients sortent du Center Parcs et puisse faire vivre l'intégralité des activités.

Xavier BOLZE

Un mot pour la Direction du tourisme du département. Je rappelle quand même, parce que j'ai été un peu surpris tout à l'heure. Vous travaillez pour les services publics. Il n'y a donc pas d'a priori. Vous essayez de conduire une politique unique.

Un intervenant dans le public

Tout à fait. Je voudrais simplement rajouter, par rapport à ce que vient de dire monsieur, que si le projet venait à aboutir, nous avons déjà vu avec les autorités de Pierre & Vacances qu'ils disposaient à l'intérieur du parc d'un office du tourisme départemental, qui fera la promotion de l'ensemble de ce qui se trouve autour (excursions, etc.). La deuxième chose, c'est que nous avons vu avec eux pour disposer d'un canal interne vidéo. Il y aura bien sûr les chaînes nationales et étrangères, mais il y aura aussi le numéro X qui sera dédié à la Saône-et-Loire, sur lequel on commence déjà à produire. Il sera diffusé des propositions d'excursions, des images de la Saône-et-Loire pour les inviter à sortir du Center Parcs.

Une intervenante dans le public

Je voudrais revenir sur ce qui a été dit lors de l'atelier d'hier par rapport au tourisme : des politiques d'aménagement du territoire, de développement local, de création des richesses, de lien social, de préservation de l'environnement. Par rapport à cela, il est très important de regarder ce que cela va apporter aux communes. Pour vous répondre, il faudrait regarder où ces 19 hôtels ont fermé et avoir une vision un peu stratégique du développement touristique si l'on veut valoriser nos atouts et nos potentiels. Car s'ils ont fermé effectivement et que ce n'était pas dans la stratégie de développement, il faut peut-être regarder où ils étaient implantés et travailler en concertation. On ne peut pas attendre que le porteur de projet vienne frapper à la porte du Conseil régional. Il y a une forme de volontarisme à avoir et travailler en concertation. Il faudrait aussi aller voir les élus locaux par rapport à la vision stratégique...

Xavier BOLZE

Madame, ce que j'entends ici, c'est que le Center Parcs ne peut pas être l'unique politique de la Bourgogne. Par ailleurs, il y a beaucoup de projets. Je sens quand même un département qui n'est pas encore très en avance en matière de politique touristique. Il y a beaucoup de projets, beaucoup d'idées, mais les choses ne sont pas encore organisées.

Si ce débat vous donne l'occasion de travailler votre développement touristique d'une manière ou d'une autre, il aura été utile. Quant à ce projet de Center Parcs, va-t-il vous gêner ou vous dynamiser? C'est de cela qu'il faut continuer à débattre. Il y a encore plusieurs ateliers, plusieurs thèmes. On les croisera tous un petit peu plus ou moins. Revenez dans ces autres ateliers. Je vous remercie en tout cas de votre attention. On a pu discuter, même si cela peut être un peu frustrant. Je sais bien que l'on ne peut pas discuter des heures durant. Je vous propose de réintégrer votre salle et on va essayer de tirer un bilan de tout ça.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je vais vous dire ce que j'ai pu noter de ces échanges. Beaucoup de choses ont été dites, un peu dans tous les sens. La synthèse n'est donc pas très structurée. Des choses assez fortes ont été dites.

Il y a eu tout d'abord la question de savoir si le Center Parcs était du tourisme ou de la villégiature. Vous souhaitez, si le projet se réalise, que ce soit les deux.

Une chose a été dite et n'a pas été reprise : le tourisme a émergé avec le Front populaire. Il s'agissait alors d'un tourisme social. Et finalement, comment ce projet s'articule-t-il avec du tourisme social ? Cette idée n'a pas du tout été abordée.

On a opposé assez fortement un tourisme marchand à un tourisme qui ne le serait pas. Que met-on derrière « marchand » ? Un tourisme où les gens payent, mais tout le monde paye. Cette idée de « tourisme marchand » n'est donc pas claire. Est-ce que c'est plus marchand quand il s'agit de payer à une société, à un propriétaire de gîte ou à un propriétaire de chambre d'hôtes ? Je ne sais pas. Cela rejoint plutôt la question de la clientèle visée et de sa capacité à payer. Quelle est cette clientèle ? Est-ce véritablement du tourisme social ? Est-ce que cela vise une clientèle de moyenne gamme ? Est-ce que cela vise une clientèle à fort potentiel financier ? Ces questions, il faut les poser, et votre diversification en matière de tourisme doit rejoindre aussi ces trois dimensions. Parce que là, c'était tout de même très absent du débat.

On a retenu que l'on affichera sur le site votre étude exhaustive. Je regarderai avant la mise en ligne la manière dont a été constitué l'échantillon, la méthode et les questions qui ont été posées, puisque l'on sait bien que la façon dont sont posées les questions agit assez fortement sur les résultats.

Il y a eu bien évidemment des débats assez contradictoires, mais la question « on ne veut pas de ces nouveaux touristes » a été bien présente.

Une intervenante dans le public

Non, ce n'est pas ça. Ce ne sont pas les gens qui nous gênent.

Une intervenante dans le public

C'est l'industrie...

Une intervenante dans le public

C'est le supermarché au lieu des petits commerces.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous voulez bien que 2 000 personnes viennent, mais non qu'elles se rendent dans ce type de tourisme. Certains ont dit « on ne veut pas de ce type de projet », d'autres ont dit « ce qui me gêne le plus, c'est le mode de financement du projet ».

Quand on dit : « ce type de tourisme-là ne correspond pas du tout à ce que l'on veut pour le territoire. On ne veut pas de tourisme artificiel », cela veut dit dire que l'on ne veut pas de ces clients-là...

Une intervenante dans le public

Non, c'est la critique de la politique de l'offre par rapport à la politique de la demande.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Il faut aussi clarifier cela.

Une intervenante dans le public

Elle est où la liberté d'entreprendre si, nous, on paye pour eux ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

La question du financement est très importante. Il faudrait arriver à clarifier, à mon avis, si ce qui est le plus gênant pour vous, le plus contraire à ce que vous aimez dans ce territoire, c'est le projet en lui-même qui vous paraît totalement atypique...

Un intervenant dans le public

Quand vous dites ça, madame, vous vous adressez à une partie de la salle ?

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Oui. Ou bien ce qui vous gêne le plus, c'est qu'il y ait des financements publics seulement pour ces choses-là. Je crois qu'il peut y avoir les deux. Et puis, il y a des gens qui sont d'un avis tout à fait contraire, qui considèrent que ces investissements publics sont justifiés, parce que les effets positifs sont supérieurs aux inconvénients.

Vous n'êtes pas unanimes dans cette assemblée. C'est une constante dans les débats publics. Moi, je remercie particulièrement, et n'y voyez pas une prise de position de ma part, ceux qui ont le courage dans cette salle de

lever la main pour dire qu'ils sont favorables au projet. Car ce n'est pas facile. Ce n'est jamais facile d'aller à contre-courant d'une tendance générale.

La notion d'écotourisme mériterait vraiment d'être développée en étant incarnée. Car ce n'est pour le moment qu'un concept. Qu'est-ce que cela peut donner dans la pratique dans le département ? Si vous avez des idées concrètes sur ce que peut être l'écotourisme, c'est le moment ou jamais.

Un intervenant dans le public

Les orientations ont été données dans le slide n° 9 ! Les élus ont voté une délibération, ils nous disent aujourd'hui qu'il faut faire le contraire. Ah non !

Une intervenante dans le public

Ceux qui sont pour ont le courage de s'exprimer parce qu'ils manquent d'arguments, c'est tout !

Brouhaha

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Je crois qu'un débat, maintenant, doit complètement d'affranchir d'invectives et d'insultes. Ce n'est pas possible Madame. Tout le monde respecte ce que vous dites. Vous devez respecter ce que disent les autres et...

Un intervenant dans le public

Je ne l'ai pas insulté, j'ai dit qu'ils n'avaient pas d'argument.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Ils ont développé un argumentaire.

Brouhaha

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Sur les impacts, là aussi j'ai dit qu'il faut mettre des bémols, prendre des précautions. Quand on lie l'augmentation de l'offre hors Center Parcs à l'arrivée du Center Parcs... Il peut y avoir toutes sortes d'autres éléments qui ont fait que le territoire est devenu plus attractif.

Il est important de revenir sur ce qu'a dit le conseiller régional : il y a des porteurs de projets qui disent qu'ils n'ont pas de financements et la région qui dit qu'elle n'arrive pas à dépenser l'argent dont elle dispose.

Un intervenant dans le public, conseiller régional

Ma voisine, qui est la directrice du tourisme à la région me dit que la Région a commandé à un cabinet une étude sur l'hébergement rural. Car les difficultés que l'on a, c'est que l'on n'a pas de porteur de projets pour ce type de projet. Par contre, on a des fermetures que l'on n'arrive pas forcément à expliquer. On m'informe que l'étude sera disponible d'ici une quinzaine de jours. Je vous propose de vous transmettre l'étude pour que vous puissiez la mettre au débat et que les personnes puissent disposer d'une autre source d'étude provenant non pas de Pierre & Vacances, mais de la Région. Je peux vous assurer qu'elle est réalisée avec professionnalisme

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Est-ce que cela veut dire que vous allez donner (non pas nominativement) tous les projets qui n'ont pas pu être retenus, parce qu'ils n'étaient pas viables, parce qu'ils ne tenaient pas la route ?

Un intervenant dans le public, conseiller régional

Non, c'est surtout les raisons des fermetures des hébergements et les difficultés d'arriver aujourd'hui à recomposer une offre touristique.

Une intervenante dans le public

Qui a été interrogé ?

Un intervenant dans le public, conseiller régional

C'est un cabinet qui a fait l'étude... Si on dit dès le départ que les cabinets, de toute façon c'est faux...

Une intervenante dans le public

Je ne dis pas que c'est faux, mais...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

En tout cas, vous avez bien parlé de la complexité de l'élaboration des dossiers. Ceci dit, on comprend très bien qu'un individu qui monte un projet ne peut faire l'investissement intellectuel complet du montage d'un dossier qui demande un cofinancement...

Un intervenant dans le public, conseiller régional

Je voudrais juste vous informer aujourd'hui que les fonds européens sont gérés par la Région, avec des fonctionnaires de la région qui, maintenant, assurent un accompagnement. La difficulté aujourd'hui, c'est aussi l'information. On a du mal à bien informer les gens des opportunités dont ils disposent, des partenaires qu'ils ont, pour pouvoir les accompagner dans le montage du projet. La difficulté, c'est que le grand public soit bien au courant de tous ces dispositifs. On a ici tous un rôle à jouer.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Vous pouvez communiquer à travers les médias....

Un intervenant dans le public, conseiller régional

On le fait. Mais vous connaissez la difficulté de la communication.

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Du côté des contestataires, il a été fait état de nombreux refus de dossiers, de personnes dont les dossiers ont été refusés à plusieurs reprises. Il faut être ici précis. S'il y a un vrai problème, il faut regarder pourquoi les dossiers ont été refusés. Il peut certes y avoir des malentendus, mais là, ce sont vraiment des choses factuelles. On n'est pas sur le débat d'idées. On est sur du constat.

Un intervenant dans le public, conseiller régional

La question de la fiabilité est ici importante, car on peut effectivement faire du développement, mais il faut quand même, à un moment donné, qu'il y ait un modèle économique qui permette aux gens qui sont dans ce projet de pouvoir vivre. C'est vraiment le baba du projet.

Un intervenant dans le public

Pendant ce temps-là Pierre & Vacances rigolent, on le voit, puisqu'il s'agit de faire un procès à la région...

Claude BRÉVAN, Présidente de la Commission particulière du débat public

Mais je ne fais pas un projet à la Région. Je rapporte seulement ce qui a été dit hier : beaucoup de projets n'ont pas pu obtenir un financement. La question du montage financier sera abordée ultérieurement.

Un intervenant dans le public

Est-ce qu'on peut demander au conseiller régional si l'argent alloué au tourisme qu'il a en trop pourrait être transmis sur le budget de la transition énergétique ? Moi, sur mon projet, je n'ai rien demandé à la Région, mais en plus on m'a demandé de l'argent.

Brouhaha

Une intervenante dans le public

Est-ce qu'il y a eu des appels d'offres pour revitaliser le territoire ? Parce que vous nous disiez qu'il n'y a pas beaucoup de porteurs de projets. Mais y a-t-il eu un appel d'offres ?

Une intervenante dans le public

Il y a eu un appel d'offres pour un centre aquatique de 400 cottages... Il n'y a pas eu d'appel d'offres pour un projet de territoire.

Xavier BOLZE

Madame, ne confondez pas l'initiative d'une personne... Vous voulez réaliser un hôtel ou un gîte, vous prenez votre initiative, vous regardez si les pouvoirs publics veulent vous aider. J'ai entendu d'ailleurs que plusieurs personnes ont des projets. Ils souhaiteraient que les pouvoirs publics les aident... Pierre & Vacances se comporte de la même façon. Ce système n'est pas choquant. Le problème pour vous n'est pas de savoir si c'est ou non légal, car c'est légal. Le problème qui se pose est celui de l'opportunité. Nous discutons de l'opportunité, des enjeux, etc.

Une intervenante dans le public

À partir du moment où on est démarché par un prestataire, où l'idée ne nous semble finalement pas mauvaise, rien n'empêche de faire justement un appel d'offres sur un projet formaté par les élus, considérant que l'on a besoin d'un grand centre...

Xavier BOLZE

Nous discutons d'un projet qui nous est présenté par une personne privée, Pierre & Vacances. Personne n'interdit qu'une administration, une collectivité ou quelqu'un d'autre présente un projet du même type. Seulement, aujourd'hui, on vous présente la question d'une personne qui a un projet. Donc, vous répondez à cette question. Mais rien n'empêche qu'il peut y avoir d'autres projets.

Une intervenante dans le public

Les élus sont comme nous, questionnaires du maître d'ouvrage. Ils ne sont pas en réponse.

Xavier BOLZE

Tout à fait. Ils ont été questionnés de la même manière. Et ce n'est pas que chez vous qu'ils ont été questionnés.

Bien. On m'apprend que la salle à côté se libère. Je vous propose de venir tous ensemble pour pouvoir faire une mise en commun avant de se séparer ce soir.